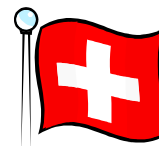




Population Suisse - Arrivée
Domicile PRINCIPAL
Documents à remettre lors de son inscription



Célibataire -18 ans
* Acte d'origine ou certificat individuel d'état civil (établi depuis moins de 6 mois) ou certificat de famille suisse des parents
Bail à loyer ou attestation du logeur avec le bail à loyer ou acte d'achat
Formulaire d'arrivée à compléter et signer
Accord écrit du représentant légal pour la prise du domicile principal avec copie de la carte d'identité du représentant légal

Célibataire +18 ans
* Acte d'origine ou certificat individuel d'état civil (établi depuis moins de 6 mois)
Bail à loyer ou attestation du logeur avec le bail à loyer ou acte d'achat
Formulaire d'arrivée à compléter et signer

Marié(e)
* Certificat de famille suisse ou acte d'origine pour les personnes seules
Bail à loyer ou attestation du logeur avec le bail à loyer ou acte d'achat
Formulaire d'arrivée à compléter et signer

Marié séparé(e)
* Certificat de famille suisse ou acte d'origine pour les personnes seules
Bail à loyer ou attestation du logeur avec le bail à loyer ou acte d'achat
Formulaire d'arrivée à compléter et signer
Convention de séparation mentionnant la date exacte de la séparation du couple ou si vous n'avez pas encore une convention, une lettre datée et signée indiquant la date de séparation

Divorcé(e)
* Certificat de famille suisse et jugement de divorce définitif et exécutoire ou acte d'origine avec mention du statut "divorcé"
Bail à loyer ou attestation du logeur avec le bail à loyer ou acte d'achat
Formulaire d'arrivée à compléter et signer

Veuf/veuve
* Certificat de famille suisse à jour ou acte d'origine avec mention du statut "veuf/veuve"
Bail à loyer ou attestation du logeur avec le bail à loyer ou acte d'achat
Formulaire d'arrivée à compléter et signer

Le service du contrôle des habitants se réserve le droit de vous demander des documents supplémentaires lors de votre inscription selon la situation familiale (autorité parentale, garde de l'enfant, curatelle, etc).

* Pour un changement de commune interne au canton de Vaud, la carte d'identité ou le passeport suisse remplace l'acte d'origine ou le certificat de famille

Emolument : CHF 20.- par déclaration d'arrivée/famille



Population Suisse - Arrivée
Domicile SECONDAIRE
Documents à remettre lors de son inscription



Adulte :
Attestation de domicile délivrée par le service des habitants de votre domicile principal (établi de moins d'une année)
Carte d'identité suisse ou passeport suisse
Bail à loyer ou attestation du logeur avec le bail à loyer ou acte d'achat/vente
Formulaire d'arrivée à compléter et signer

Mineur :
Attestation de domicile délivrée par le service des habitants de votre domicile principal (établi de moins d'une année)
Carte d'identité suisse ou passeport suisse
Bail à loyer ou attestation du logeur avec le bail à loyer ou acte d'achat/vente
Formulaire d'arrivée à compléter et signer
Accord écrit du représentant légal pour la prise du domicile secondaire avec copie de la carte d'identité du représentant légal

Le service du contrôle des habitants se réserve le droit de vous demander des documents supplémentaires lors de votre inscription selon la situation familiale (autorité parentale, garde de l'enfant, curatelle, etc).

Emolument : CHF 30.- par déclaration d'arrivée/famille